

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26576**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de l'immobilier : Gestion et développement de patrimoine immobilier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Moulin - Lyon 3	Université Jean Moulin - Lyon 3, Président Université Jean Moulin Lyon 3

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence professionnelle métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier est une licence généraliste assurant la formation des cadres intermédiaires du secteur de l'immobilier social. Les titulaires du diplôme ont vocation à intégrer, à l'issue de leur année universitaire, les collectivités territoriales, les agences d'urbanisme, les organismes publics ou privés du logement social (OPAC, OPH, collecteurs du 1% logement...), ainsi que les agences sociales, voire des associations oeuvrant en matière de logement.

Plus précisément la licence certifie à son titulaire les compétences et les connaissances autour des activités suivantes :

- * Les métiers liés à la location – gestion locative sur les postes de chargé de gestion attribution, chargé de gestion locative, chargé de clientèle
 - * Les métiers liés à la copropriété sur les postes d'assistant syndic – chargé de gestion de patrimoine
 - * Les métiers liés à la proximité sur un poste de chargé d'exploitation maintenance
 - * Les métiers de la gestion immobilière (opérations immobilières) sur un poste d'assistant spécialisé (assistant de responsable d'opérations)
 - * Les fonctions supports suivantes :
 - Gestionnaire de la relation client
 - Chargé de loyers et de charges / chargé de clientèle charges
 - Chargé de contentieux
- Sous rubrique Compétences ou capacités évaluées (utiliser des verbes) :

Les titulaires de la licence sont capables de :

- gérer les baux : rechercher le candidat, préparer une commission d'attribution, mise en place d'un contrat de location (baux d'habitation soumis à la loi de 1989, baux commerciaux), renseigner le locataire sur ses droits et ses obligations, assurer la gestion courante d'un contrat de location, mise en œuvre du contrat d'assurance.
- encaisser les loyers et les charges récupérables, procéder aux régularisations des charges,
- comprendre et analyser les documents de la copropriété : règlement de copropriété, état descriptif de division ; préparer une assemblée générale de copropriétaires ; déterminer les règles de majorité, détermination des voix représentés par chaque copropriétaire...
- établir les états d'entrée et de sortie des lieux, commander des travaux, assurer le suivi de travaux, suivre un budget prévisionnel...
- mettre en place des relations de proximité avec les clients locataires,
- comprendre et analyser les documents relatifs au montage commercial, financier et juridique d'une opération immobilière, tenir compte des contraintes d'ordre technique, administratif, économique, financier, juridique de l'opération immobilière, collecter les pièces nécessaires à la constitution du projet immobilier, suivre les différentes échéances du dossier, organiser les réunions...
- assurer la vente ou la location et le suivi de la clientèle jusqu'à la livraison ;
- Prévenir et gérer un conflit ; gérer et appliquer des procédures.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cadre intermédiaire dans le domaine de l'immobilier social, de l'assistance au montage juridique, financier et commercial de l'opération immobilière à la gestion locative, en passant par la gestion de l'immeuble et du patrimoine de l'organisme, public ou privé, ayant une mission en termes de logement social.

Chargé de gestion attribution, Chargé de gestion locative, Chargé de clientèle, Assistant syndic, Chargé de gestion de patrimoine, Chargé d'exploitation maintenance, Assistant spécialisé (assistant de responsable d'opérations), Gestionnaire de la relation client, Chargé de loyers et de charges, Chargé de clientèle et de charges, Chargé de contentieux.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1501 : Gérance immobilière

C1503 : Management de projet immobilier

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) doit être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2 : L2 en droit ou en gestion, DUT carrières juridiques, BTS professions

immobilières, plus marginalement BTS Economie sociale et familiale... Le candidat subit une double sélection : sur dossier, puis sur entretien devant un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel de l'immobilier social. Le candidat doit enfin justifier d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

La Licence professionnelle est annuelle. Elle est divisée en deux périodes élaborées autour d'un axe spécifique : la gestion de patrimoine immobilier et le développement de patrimoine immobilier.

Le rythme de l'alternance est 1 semaine en entreprise/1 semaine à l'université, sauf quelques exceptions.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26576 - Gestion de patrimoine immobilier 30 ECTS</p>	<p>UE1 : Unité de contextualisation Méthodologie du travail Les acteurs de l'immobilier privé et social Législation de l'immobilier privé et social Droit de la vie économique Droit du travail</p> <p>UE2 : Fondamentaux du droit Droit du patrimoine (Biens- droit patrimonial de la famille) Droit des obligations (contrats-responsabilité) Droit de la copropriété Location et gestion locative Assurances liées à la gestion de patrimoine immobilier Fiscalité liée à la détention et à l'exploitation de patrimoine Ateliers transversaux</p> <p>UE3 : Fondamentaux de gestion Gestion des ressources humaines et sociales Gestion de projets Comptabilité de la copropriété et de la gestion locative</p> <p>UE4 : Fondamentaux de communication Techniques d'expression écrite Techniques d'expression orale</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 26576 - Développement de patrimoine immobilier 30 ECTS</p>	<p>UE5 : Fondamentaux sur les modalités du développement Stratégie de développement du patrimoine immobilier (aspects juridique et fiscal) Montage d'une opération immobilière (acteurs du montage, approche financière, comptable et commerciale) Droit des marchés publics Droit de l'urbanisme Droit de la construction Fiscalité liée à la construction et à l'acquisition Travaux dirigés transversaux Anglais</p> <p>UE6 : Fondamentaux sur le traitement des risques Assurances liées au développement du patrimoine Gestion de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes Gestion des conflits</p> <p>UE7 : Unité professionnelle Gestion de projets Soutenance de mémoire Evaluation en entreprise</p>

Validité des composantes acquises : non prévue

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		conformément à la réglementation du diplôme
En contrat d'apprentissage	X		conformément à la réglementation du diplôme
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		conformément à la réglementation du diplôme
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		conformément à la réglementation du diplôme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Le 10 octobre 2003, le Conseil Européen des Professions Immobilières (CEPI) a délivré à l'Institut de Droit Immobilier et d'Administration de Biens, devenu Institut de Droit patrimonial et immobilier le certificat CEPI-EUR. Cette attestation certifie que le programme d'étude dispensé par l'IDPI est conforme aux critères minima de formation établis par le CEPI.

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juin 2011, n° 20 110 025 – Domaine Droit, économie et gestion

Licence professionnelle Activités juridiques sous le nom de licence professionnelle droit du logement social

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

INSTITUT DE DROIT PATRIMONIAL ET IMMOBILIER

IDPI

Licence Professionnelle IDPI

Université Jean Moulin Lyon 3

Lieu(x) de certification :

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [LYON]

Université Jean Moulin Lyon 3,

1 rue de l'Université

69007 Lyon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de droit - Institut de Droit Patrimonial et Immobilier

15 Quai Claude Bernard

69007 LYON

Historique de la certification :

La licence professionnelle Droit du logement social a été ouverte pour l'année universitaire 2012/2013, après un travail préparatoire avec des professionnels du secteur social (principalement bailleurs sociaux et collecteurs du 1% logement). L'intitulé de la licence a été modifié à la suite des nouvelles consignes du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais demeure réservée aux projets professionnels en immobilier social (collecteurs du 1%, bailleurs sociaux, collectivités territoriales...).